



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 02_2024_11

L'An deux mil vingt-quatre, le 4 mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 16/02/2024

DATE D’AFFICHAGE : 28/02/2024

Membres élus en fonction : 19 Nombre de présents : 14 Nombre de votants : 17 Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Valéry LAURENT, Mme Isabelle ARMAND, M. Richard PELISSERO, Mme Aurélie ADAM, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Hugues MASLARD, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Joseph AFONSO, Mme Virginie CORDIER, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : M. Pierre CAMBON procuration à M. Igor TRICKOVSKI, Mme Isabelle FLORY procuration à Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Thierry ETIENNE procuration à M. Christian TANAÏS.

Absents(es) : M. Louis BREC, Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL AUPRES DE L'ETAT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat ;

VU la délibération n° DEL CM 06_2023_59 du Conseil Municipal du 4 décembre 2023 validant le plan vélo de la commune de Villejust ;

CONSIDERANT que la commune souhaite créer une aire de stationnement au Hameau de Fretay – Grande Rue afin de désengorger le stationnement et fluidifier la circulation routière ;

CONSIDERANT que la commune souhaite étendre la circulation douce dans ce secteur de la commune ;

CONSIDERANT que le projet communal de création d'une aire de stationnement rentre dans le cadre des projets éligibles à la Dotation du Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ;

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de création d'une aire de stationnement dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base des éléments fournis par l'Assistant Maître d'Ouvrage (AMO), à 215 704 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
TRAVAUX	215 704	ETAT (DSIL)	64711.20	30
		COMMUNE DE VILLEJUST	150992.80	70
TOTAL	215 704	TOTAL	215 704	100

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation du projet estimé à 215 704 HT.

APPROUVE le plan de financement exposé par Monsieur Le Maire.

AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter une subvention auprès de Préfecture de l'Essonne au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024, et à percevoir ces financements.

AUTORISE Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

DIT que les dépenses et recettes sont prévues au Budget Primitif 2024.

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 04/03/2024*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*

